

§ II- LETTRES, N°237

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°162

LETTRE, N°162

Ce 1<sup>er</sup> Juillet 1868.

Cette fois-ci j'ai votre lettre et la mienne va décidément partir, mon Enfant.

Je recois une lettre de J. et une de M<sup>le</sup> B. Déjà, elle a été insolente plusieurs fois et pour des riens. M<sup>le</sup> B. est découragée et J. aussi. Cependant la fin de sa lettre est bonne. Elle (-----) qu'elle ne veut plus du monde à (-----) la liberté ne lui est pas bonne. Elle me demande après 2 mois passée encore à Doulaincourt et cette fois sans reproche, de la faire entrer au Refuge de Dijon ou (-----) et que là, tenue fermement elle espère à force d'effort de patience, de bonne volonté et de pénitence, pouvoir dans 2 ou 3 ans se présenter à nous transformée et nous prier alors de la recevoir à Béthanie, dont elle est indigne aujourd'hui, me dit-elle. Je ne vois pas d'obstacle et à sa demande et je vais l'y autoriser, en la laissant libre cependant de revenir sur cette demande jusqu'à la fin du mois d'Août et de rester à Doulaincourt, si elle le préfère.

Je répondrai à M. l'abbé Pater, mais cherchez donc aux Registres des lettres, à la table. Je suis sûr d'en avoir reçu une de lui à l'origine; voyez si elle était bonne ou non. Votre avis est sans doute d'accepter, si les 2 conditions que nous exigeons sont remplies. Je vais demander d'autres renseignements cependant avant un oui affirmatif. Pauvre religieuse! Croyez-vous que Nos Enfants seront convenables pour elle, si elle vient?

Oui, oui pleine confiance. Moi, j'ai été frappé ces jours-ci d'une parole analogue "je sais à qui je me suis fié, dit S. Paul en parlant de Notre Seigneur, et je suis sûr de n'être pas déçu dans mon espérance" C'est cette certitude que nous devons avoir et que je vous vou-



*Spuesamus*  
not.

drais davantage quelquefois- Nous neuse pouvons être certain ainsi qu'à la condition d'avoir une absolue confiance, car si nous doutions de Dieu il ne serait plus tenu envers nous. Il a promis à ceux qui se confient en lui, non à ceux qui doutent.

Continuez vos communions, mais priez votre confesseur de vous avertir des manquements qu'il remarquera en vous, ou même, s'il le préfère, de me les dire pour que je puisse ~~plus~~ juger plus sainement de cette question de vos communions à mon retour. Je pense que vous n'avez plus (-----)- Dites le lui donc; pour moi je crois que la communion journalière vous est bonne, en vous privant volontairement de temps en temps, pour exciter ou ranimer en vous l'appétit.

7<sup>h</sup> de sommeil est raisonnable, mais qu'elles les aient.

Ne datez pas votre lettre au R.P. Bissey afin que je puisse la lui présenter quand le moment me semblera préférable.

L'époque p<sup>r</sup> Langres n'est pas absolument fixée. Ce sera tres probablement ds les premiers jours de 7bre.

Je ne sais si je n'ai pas bien compris la petite scène au sujet (-----) et de la lettre de S. M. J<sup>h</sup>, mais je ne vois pas bien ce qui (-----).- Dans ce que vous dites il ne paraît qu'une parole inutile de la part de S. M. J<sup>h</sup> et de la part du Père une offre de service, pour lui être agréable. (-----)ge?

Mad<sup>me</sup> Grusse sera seule je crois. En tout cas, il est convenu que nulle ne nous viendra la veille sans vous avoir averti 5 a 6 jours d'avance. Les lettres d'invitation portent cela.

Je ne compte pas écrire à mon frère avant mona rentrée à Béthanie; si donc vous le faites avant moi, traitez cette affaire.- J'écris ce soir à M<sup>me</sup> M.. et m'informe de ce qu'est sa machine.- Vous savez qu'elle ne pourra nous payer les ports; ce serait donc encore une dépense. Je n'y verrais qu'un avantage c'est qu'une fois prêtée, elle finira pareut-être par nous être donnée, surtout si l'on ne peut payer le trimestre de Lucie.

Je n'ai rien dit à mon frère de l'escot noir qu'il vous faut. Fixez le vous même à ce sujet.

En principe, il me semble que Nos Enfants, tout



*Spencer*  
*1897*

en désirant que J. ne revienne pas auraient du avoir la charité de lui écrire ne serait-ce que pour l'encourager à bien faire dans le monde; mais je comprends que cela les gêne un peu. Faites leur des reproches dans ce sens, mais dites-leur qu'elles n'éciront pas avant que vous le leur disiez. Il faut savoir ce qu'elle va devenir.

Non, ce n'est ni à cause de nous ni à cause de son curé que le bon abbé C.. a eu de la peine, mais au sujet d'un de nos Pères. N'en parlez pas.

Je ne trouve pas votre réponse assez nette pour M<sup>le</sup> Jeanne. M. le Curé n'en dit que du bien, mais et il serait bien aise, je crois de la voir reque, vous voulez donc que je dise oui. La taille seule m'arrêtait et l'absence totale de toute dot (a). C'est lundi qu'elle doit venir chercher la réponse. Encore un mot sur elle Samedi au plus tard.

Oui, j'ai dit autrefois que M<sup>le</sup> Virg. aurait 1000 fr. et je n'ai jamais (-----). Mon avis est de la recevoir et nous verrons ce que nous en pouvons faire, puisqu'elle est résolue à être ce que l'on voudra. C'est à cause des pieds qu'elle ne peut porter la laine.

Le R.P.G... est toujours à Langres. Le R.P. Maus est à Nancy; il a laissé à Langres la meilleure impression. Il vaudra mieux je crois faire faire nos tables, à moins d'une occasion exceptionnelle.- Le peintre est-il venu? Samedi dernier les 22<sup>s</sup> à Gray, n'ont été cotées que 57<sup>f</sup> au lieu de 60<sup>f</sup>. Sont elles arrivées à Béth. avant samedi dernier? Une balance-escule nous serait bien utile aussi; car il serait facile de ne pas mettre absolument le poids aux sacs, surtout si l'on sait que nous ne pesons pas.- M. Verrey n'est pas encore venu.

A Dieu chères filles et chère Mère, votre père vous bénit bien fort et vous demande en retour de prier bien fort pour lui et d'être des saintes!

fr. M. Jean Joseph

(a) Mot illisible sous "dot"



*Handwritten signature: Jeanne*